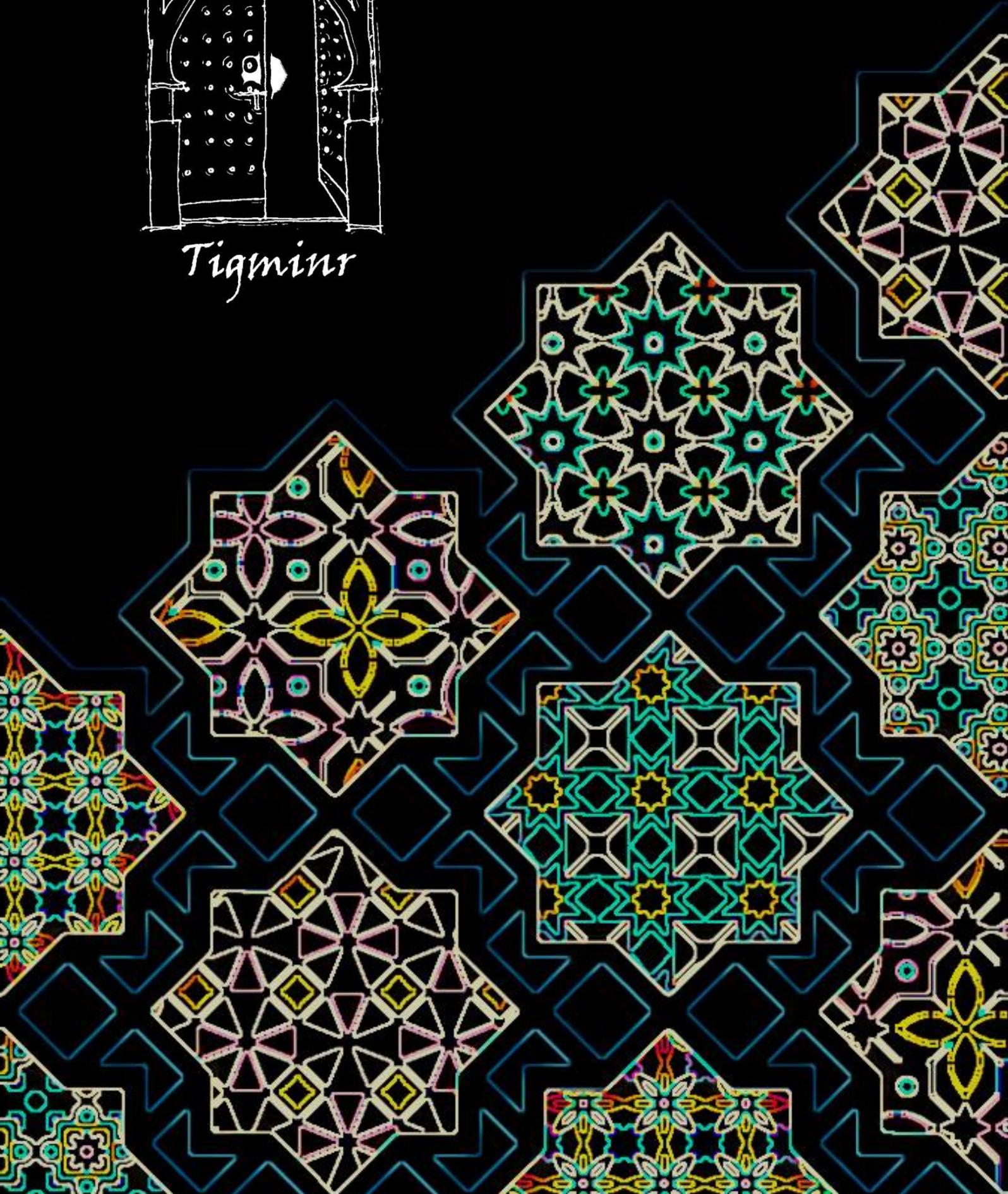


Tiqminr





BROCHURE INFORMATIVE

Ce dossier vise à fournir un bref aperçu des projets de l'association Tigminr.

Dans ce dossier

P. 1 | INTRODUCTION

Ici vous est succinctement présenté le lieu, l'association et son objet.

P. 2 | VISION, MISSION ET OBJECTIF

Vous trouverez dans cette partie un abrégé des missions que l'association souhaite réaliser.

P. 3 | PLAN OPERATIONNEL ET PREVISIONS FINANCIERES

Cette partie fait le point rapide sur les opérations générales à mettre en œuvre pour la réalisation du projet ainsi que sur l'établissement des prévisions budgétaires.

Association : *Tigminr*

Personne à contacter : Fatima Bint Muhammad

Numéro : +212 6 49 39 28 72

Email : contact@tigminr.org

Site web : tigminr.org

Copyright © *Tous droits réservés*

P.1 | INTRODUCTION

Ici vous est succinctement présenté le lieu, l'association et son objet.

L'association

L'association *Tigmin** est une association à but non lucratif qui siège à Imadidne, dans la commune rurale de Sidi Hsaine, dans la province de Taroudant, au Maroc.

Son activité tourne principalement autour des objectifs suivants :

- créer et gérer un espace d'accueil et d'épanouissement dédié aux orphelins et aux enfants en difficulté, leur offrir et leur faciliter l'accès à l'éducation, la scolarité et la formation, l'accès à la santé et aux soins médicaux ;
- offrir des ressources et une assistance aux plus démunis ;
- soutenir le secteur de l'emploi et créer du lien social ;
- offrir un accès à la santé et aux soins médicaux aux plus démunis ;
- offrir un accès à l'éducation et à la formation ;
- préserver et transmettre le patrimoine culturel marocain ;
- sensibiliser, rétablir et protéger l'écosystème local.

*« *Tigmin* » est un mot en amazigh sous qui signifie « Notre maison ». Le choix de cette appellation est porté par le fait que l'association œuvre dans l'idée de fonder une maison solidaire, ouverte à tous, où tout un chacun se reconnaîtrait et se sentirait chez soi.

Présentation du porteur de projet et de l'équipe

- *La porteuse de projet et présidente de l'association* : Fatima Bint Muhammad
- *Le secrétaire de l'association* : Rachid Abu Salamandi
- *La trésorière de l'association* : Zaïna Bint Hmou

Ressources humaines

- Personnel salariés envisagés

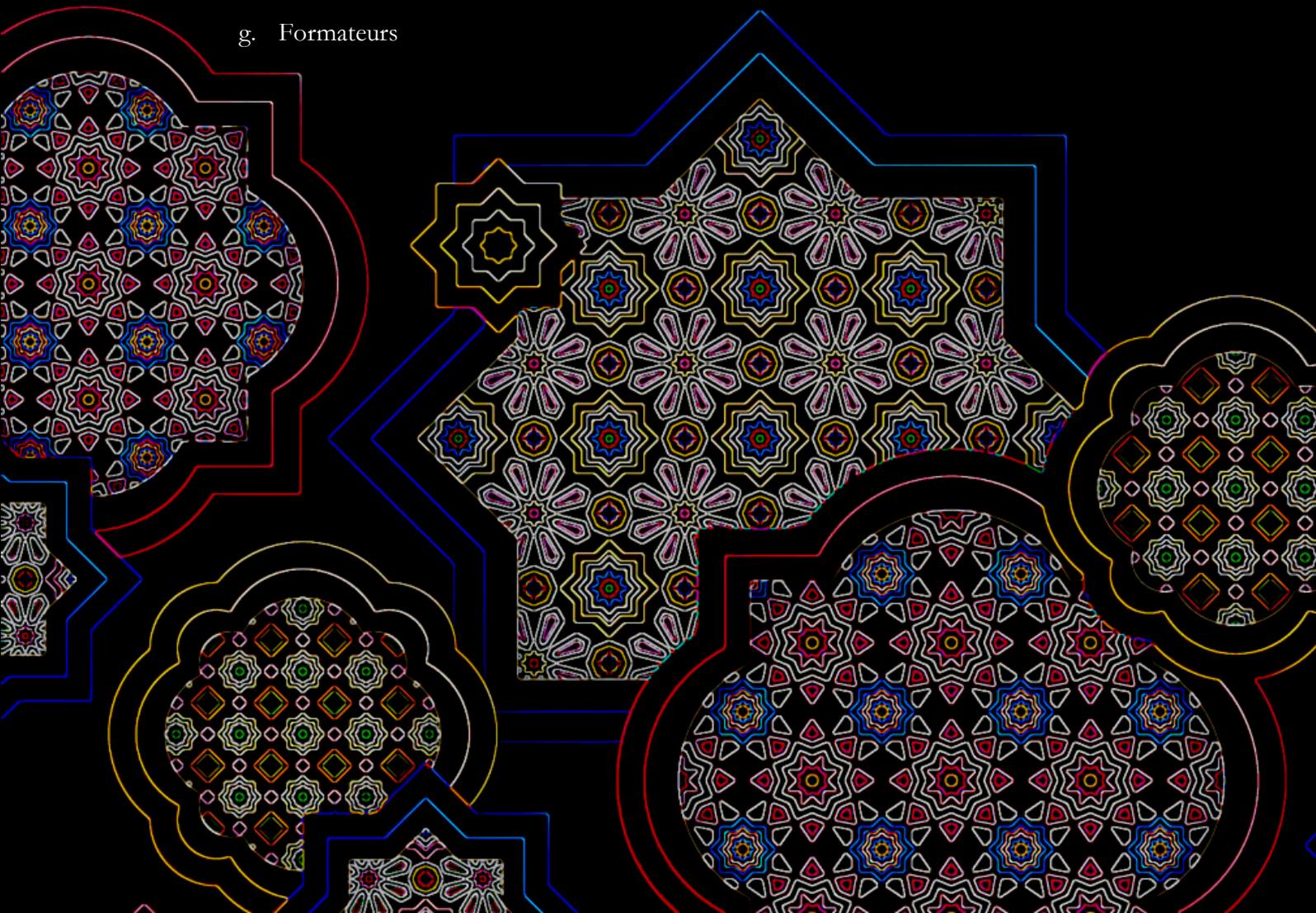
1. *Personnel pour la gestion administrative*
 - a. Directeur
 - b. Chargé de communication
 - c. Expert-comptable

2. *Personnel pour la gestion de la Maison*

- a. Deux agents d'entretien
- b. Deux agents cuisiniers
- c. Deux agents agricoles
- d. Deux agents d'élevage
- e. Agent de gardiennage
- f. Deux éducateurs
- g. Animateur

■ Autres ressources humaines (volontariat et bénévolat)

- a. Assistance cuisine
- b. Assistance entretien
- c. Assistance agricole
- d. Assistance élevage
- e. Assistance animation
- f. Assistance éducateur
- g. Formateurs



P.2 | VISION, MISSION ET OBJECTIF

Vous trouverez dans cette partie un abrégé des missions que l'association souhaite réaliser.

ORPHELIN : offrir un espace d'accueil et d'épanouissement aux enfants.

« L'enfance constitue le pilier de la société, la force motrice qui lui permet de se projeter dans un avenir porteur d'un essor économique et social, global et inclusif »¹.

Dans le monde, on estime à près de 200 millions le nombre d'orphelins et au Maroc, il y aurait plus de 30 000 enfants orphelins ou abandonnés, dans les rues². L'action solidaire et la prise en charge de ces enfants est, on ne peut plus, alarmante. Le bien-être et la protection de l'enfant font partis des principales priorités des plans de développement humanitaire, économique et social car l'enfance est une étape cruciale du développement de l'individu qui ne peut être mise en attente et où les dispositifs mis au service de cette partie de la population permettent certainement d'assurer un avenir meilleur pour les générations futures et l'ensemble du pays.

La vision de l'association aspire ainsi, à ce que tous les enfants du Maroc puissent jouir du meilleur environnement, nécessaire au bien-être et au développement. Pour se faire, l'association se donne les objectifs suivants :

- Sortir des enfants orphelins et/ou abandonnés de la rue et/ou d'autres situations difficiles ;
- Garantir à ces enfants le droit à la protection avec la mise sous tutelle des enfants orphelins ou abandonnés ;
- Garantir à ces enfants le droit à un logement décent et stable ;
- Garantir à ces enfants le droit à l'alimentation ;
- Permettre à ces enfants de bénéficier d'une alimentation nutritive et complète ;
- Permettre à ces enfants de bénéficier d'un développement idéal et d'un épanouissement complet dans un environnement sain.

Ainsi, l'association se fait un devoir de fournir aux enfants un environnement proche du cadre familial dans lequel ils pourront jouir de l'affection, d'un sentiment d'appartenance et d'un lien permanent avec une communauté de personnes. En apprenant et en participant à la transmission des traditions familiales et culturelles, ils seront ainsi en mesure d'acquérir un sens de l'histoire partagée et des aptitudes sociales essentielles au bien-être et au bon développement. Pour se faire, l'association a pour projet la construction et la gestion d'un orphelinat pouvant accueillir une cinquantaine d'enfants³.

Dans le pays, l'adoption se fait à travers la *kafala* qui est la procédure légale régie par la loi 15-1 relative à la prise en charge des enfants abandonnés. Elle consiste en l'engagement à prendre en charge la protection, l'éducation et l'entretien d'un enfant au même titre que le ferait un père pour son enfant. L'orphelinat –

¹ Extrait de la lettre royale aux 1ères Assises nationales du développement humain : La petite enfance, aspect immatériel du développement humain, 19 septembre 2019.

² Source : UNICEF.

³ - Enfants masculin et féminin, âgés de 0 à 18 ans. La priorité est donnée aux enfants de 2 à 12 ans.

- La priorité est donnée aux orphelins de père et de mère, puis aux orphelins dits simples, mais l'association s'octroie aussi la possibilité d'accueillir des enfants issus de familles en difficulté et/ou plus ou moins démunies.

- La priorité est aussi donnée aux orphelins de la région.

que nous appellerons « La Maison », pour des raisons de principes et de valeurs ayant trait à l'impact psycho-affectif et à l'éthique familiale et solidaire dont le projet se veut être porteur – sera ainsi le responsable moral de la *kafala*.

- **Droit de l'enfant** : priorité donnée à l'intérêt de l'enfant.
 - **Droit au logement** : construction et gestion d'un orphelinat.
 - **Droit à la protection** : mise sous tutelle d'orphelins.
- ▶ Programme : « La Maison ».



PAUVRETE : offrir des ressources et une assistance aux plus démunis.

« N'est pas croyant celui qui dort le ventre plein tout en sachant que son voisin a faim. »⁴

Au Maroc, et comme dans tous les pays du monde, le niveau de vie d'une partie de la population se trouve en-dessous, ou tout juste au-dessus, du seuil de pauvreté. Selon de récents chiffres⁵, dans le pays, 9 millions de personnes sont ainsi considérées comme pauvres et/ou vulnérables avec un rapport taux/population rural particulièrement élevé.

La vision de l'association aspire à ce que tous les individus du Maroc puissent jouir du minimum vital en matière de ressources alimentaires. Pour se faire, elle se donne les objectifs suivants :

- Réduire le nombre de personnes en situation de sous/malnutrition ;
- Soutenir les personnes pauvres et les nécessiteux ;
- Apporter les denrées essentielles aux personnes isolées (personnes âgées ; famille monoparentale ; personne/famille en difficultés) ;
- Garantir un emploi stable à des personnes sans emploi ;
- Assister et encourager la création d'entreprise ;
- Aider financièrement les futurs/entrepreneurs via des microcrédits ;
- Promouvoir l'économie locale.



L'association se donne pour mission, selon ses moyens, de subvenir aux besoins primaires des personnes en situation précaire des alentours. Pour se faire, le programme « comptoir alimentaire » mis en œuvre permettra, par l'intermédiaire notamment, de la culture de terrains, d'être en mesure d'offrir des ressources primaires en nourriture aux plus démunis. En effet, la disponibilité de terrains avoisinants permettra, dès l'apport en eau, de semer des céréales et des légumes, en sus des besoins essentiels de la Maison, qui seront par la suite distribués exclusivement aux nécessiteux⁶ des environs⁷. Selon ses moyens, l'association renflouera ce stock de nourriture avec l'achat d'autres produits de base via son programme.

Afin de réduire le taux de pauvreté de la localité, l'association se donne également pour mission, de créer des emplois pour la construction de ses structures ainsi que pour la gestion du quotidien de la Maison. Dans la même idée, elle mettra aussi en place un programme de microcrédit destiné à des futurs/artisans de la localité désireux de créer ou de développer leurs activités et n'ayant pas les moyens financiers pour.

Et enfin, l'association participera, par extension, à la réduction de la pauvreté en optant pour la promotion d'une économie locale, en s'engageant ainsi à consommer local dans la mesure du possible.

→ **Droit à l'alimentation** : nourriture adéquate aux enfants ; aide alimentaire aux nécessiteux.

→ **Droit au travail** : appel aux entreprises locales ; offres d'emploi.

▶ **Programmes** : « Comptoir alimentaire » ; « Emploi » ; « Microcrédit » ; « Economie solidaire ».

⁴ Hadith, rapporté par Al-Baïhaki.

⁵ Source : Banque mondiale de l'économie marocaine, *Rapport de suivi de la situation économique 2019*.

⁶ La priorité sera portée sur les personnes âgées isolées et les mères célibataires.

⁷ Toute personne, en dehors de la commune qui en fait la demande sera agréée.

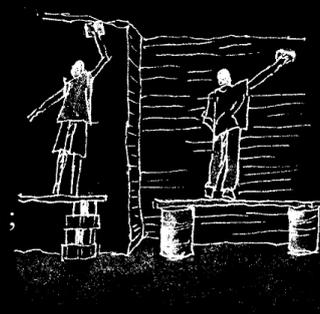
ECONOMIE : promotion de l'économie locale et création d'emplois

« En économie, les dépenses des uns sont les recettes des autres. »⁸

Une part importante du développement économique au Maroc se concentre sur les principaux centres économiques du pays. De ce fait, certaines provinces sont quelque peu coupées de cet essor économique national. Or, l'ouverture et l'amélioration de prestations de service ainsi qu'une meilleure commercialisation des produits agricoles et artisanaux locaux, recèlent un potentiel considérable en matière de développement économique et d'augmentation des revenus dans ces régions. Une consommation locale permet également la promotion et la prospérité d'une économie solidaire et durable.

La vision de l'association aspire ainsi, à ce que chaque personne de la Nation, dans le besoin, puisse avoir accès à un travail stable, source de revenus ainsi qu'à un développement économique croissant et prospère du pays. Pour se faire, elle se donne les objectifs suivants :

- Garantir le droit au travail ;
- Garantir un emploi stable à des personnes sans emploi ;
- Assister et encourager la création d'entreprise ;
- Aider financièrement les entrepreneurs via des microcrédits ;
- Permettre l'épanouissement et l'indépendance économique des femmes ;
- Être une source et un relais d'informations pour ces entreprises ;
- Promouvoir l'économie locale.



Ainsi, pour répondre aux besoins vitaux des familles de ces zones rurales isolées, des femmes et des hommes pauvres développent, essaient ou aimeraient développer, une activité génératrice de revenus : culture de terrain, élevage d'animaux, confection et vente artisanale, etc. Leur principal frein étant le manque de capital, l'association se donne pour mission la mise en œuvre d'un accompagnement favorisant le partage d'expérience et de bonnes pratiques en sus de la mise en place d'un système de microcrédit qui permettraient à ces personnes d'accéder successivement à de petits emprunts adaptés à leur besoin et à leur capacité de remboursement. De plus, l'association souhaite ouvrir l'accès à de nouveaux marchés aux artisans locaux en se dotant d'une plateforme relais de commercialisation des produits avec la création d'une galerie de vente en ligne, référençant chaque créateur, son travail et ses produits. Dans le même esprit d'une économie locale et solidaire, un programme de recensement sera mis au point avec pour objectif la création d'un catalogue, papier et numérique, des entreprises locales afin de répertorier tous les commerces des alentours et ainsi créer un réseau professionnel référent.

S'inscrivant dans une dynamique d'entraide, le projet mettra aussi l'accent sur l'apport local en matériaux et pour toute main d'œuvre salariale dans la réalisation de ses projets, ce qui permettra une participation à la prise en charge indirecte de plusieurs familles locales. Pareillement, avec la création de postes à pourvoir dans la gestion du quotidien de la Maison.

→ **Droit au travail** : appel aux entreprises locales ; offres d'emploi, plateforme de commercialisation.

→ **Droit des femmes** : ouvrir des opportunités de travail aux femmes.

▶ **Programmes** : « Economie solidaire » ; « Microcrédit » ; « Emploi » ; « Galerie » ; « Répertoire ».

⁸ Citation de Japhet Nsanzumukiza.

SANTE : offrir un accès à la santé et aux soins médicaux.

« Santé, premier des biens après la paix du cœur. »⁹

La constitution de l’OMS établit que « la possession du meilleur état de santé qu’il est capable d’atteindre constitue l’un des droits fondamentaux de tout être humain ». Or, ce droit dépend intrinsèquement d’autres droits tels que le droit à un logement décent ou à une alimentation adéquate. De ce fait, les tranches de populations vulnérables que sont celles des enfants – et de surcroît des orphelins ou abandonnés – ainsi que celle des personnes pauvres sont plus susceptibles de ne pas jouir de ce droit à la santé.

La vision de l’association aspire à ce que tous les individus du Maroc puissent jouir du meilleur état de santé possible. Pour se faire, elle se donne les objectifs suivants :

- Garantir aux enfants le droit à la santé ;
- Permettre aux enfants un développement optimal ;
- Réduire le taux de maladies de morbidité et de mortalité ;
- Permettre un accès équitable aux services de santé ;
- Permettre aux personnes pauvres et vulnérables l’accès à la santé ;
- Promouvoir l’information et l’éducation à la santé.

Pour se faire, la Maison permettra, en elle-même, de subvenir aux droits fondamentaux que sont le droit au logement, en abritant des orphelins et/ou enfants abandonnés ; et le droit à l’alimentation, en procurant à ces derniers une nutrition appropriée à leurs besoins.

En outre de cela, les enfants auront un accès aux soins et aux traitements nécessaires avec la mise en œuvre d’un suivi médical associé durant tout le long de leur développement. La Maison sera également dotée d’une pharmacie de premiers secours, indispensable à toute prise en charge des premiers et petits soins. Le personnel sera aussi obligatoirement formé aux gestes de premiers secours.

De plus, l’association mettra en place, en son sein, un programme spécial pour les personnes n’ayant pas les moyens, financiers et/ou matériels et/ou humains, d’accéder aux traitements médicamenteux et/ou médicaux en ayant une enveloppe budgétaire à cet effet et en assistant le suivi médical de toute personne dans le besoin.

→ **Droit à la santé** : armoire à pharmacie ; gestes de premiers secours ; accès aux soins et suivi médical des enfants et de nécessiteux.

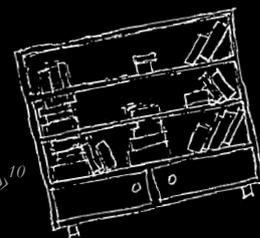
► Programmes : « Suivi médical » ; « Premiers secours » ; « Solidarité médicale ».



⁹ Citation d’Henri-Frédérique Amiel.

EDUCATION : offrir un accès à l'éducation et à la formation.

« L'éducation c'est la famille qui la donne ; l'instruction c'est l'Etat qui la doit. »¹⁰



Le taux d'analphabétisme du pays, et en particulier de la région rurale, est relativement élevé et constitue – en sus d'une limitation psycho-socio-intellectuelle de l'individu – un véritable handicap d'un point de vue économique, l'accès au marché du travail, - et par extension l'évitement de la pauvreté – devenant très restreint. En effet, l'éducation, en plus de faire partie intégrante des droits fondamentaux de l'être humain, est l'un des moyens les plus significatifs dans l'extirpation de la pauvreté et dans la facilitation de l'insertion au sein de la société.

La vision de l'association aspire ainsi, à ce que tous les citoyens marocains aient accès à l'éducation, la formation et à l'information ; et que tout enfant marocain soit scolarisé, et ce, dans de bonnes conditions. Pour se faire, elle se donne les objectifs suivants :

- Garantir le droit à l'éducation et la formation pour tous ;
- Garantir la scolarité des enfants ;
- Permettre aux enfants un développement psycho-socio-intellectuel complet ;
- Donner la chance d'un meilleur avenir aux enfants ;
- Être un espace d'accueil et de formation aux stagiaires de différents secteurs ;
- Donner et faciliter l'accès à l'information pour tous.

De fait, en plus d'offrir un cadre stable aux enfants leur permettant un accès serein à la scolarité, l'objet et l'objectif de l'association est d'approfondir cette connexion au Savoir et à la Connaissance par la transmission d'un intérêt certain pour les sciences, notamment avec la mise en place d'une bibliothèque interne et d'activités en lien. L'association consacrera également un volet particulier à la formation aux métiers et à la transmission de savoirs et de savoir-faire à travers la ferme pédagogique et la mise en place d'activités autour de l'élevage et des ateliers en lien avec l'agroécologie, le jardinage, etc. ; tout comme l'initiation aux métiers artisanaux coutumiers tels que la poterie, le tissage, la couture, la broderie, la boiserie, etc.

En outre, l'association souhaite être un espace de formation solidaire avec les étudiants en court de formation, recherchant un stage et/ou un chantier d'application de leurs savoirs et savoir-faires. Pour se faire, un programme d'échange sera mis en place par la structure afin de permettre à ces étudiants souhaitant accomplir un stage sur un chantier solidaire, de pouvoir le réaliser, que ce dernier soit en amont, lors de la phase construction, ou en aval avec la gestion et les activités autour de la Maison, de la ferme et de l'agri/culture.

→ **Droit à l'éducation et à la formation** : accès à la scolarité des enfants ; accès à l'information et aux savoirs avec la bibliothèque ; formations aux métiers agricoles, fermiers et artisanaux ; soutien aux étudiants.

► **Programmes** : « Accompagnement à la scolarité » ; « Bibliothèque » ; « Apprendre un métier » ; « Chantier solidaire ».

¹⁰ Citation de Victor Hugo.

PATRIMOINE : préserver et transmettre le patrimoine culturel.

« (...) la fierté que nous tirons de notre marocanité, la sauvegarde de notre authenticité et de notre civilisation pour permettre à nos enfants d'être fiers de ce que nous leur aurons légué (...). »¹¹

Le Maroc dispose de l'un des patrimoines les plus riches au monde mais il est pourtant des savoir-faire ancestraux de plus en plus délaissés et qui risquent, à fin, de disparaître. Aussi, il est primordial de préserver et de faire perdurer l'héritage culturel et paysager du pays.

La vision de l'association aspire ainsi, à la sauvegarde, la préservation et la transmission du patrimoine culturel marocain. Pour se faire, elle se donne les objectifs suivants :

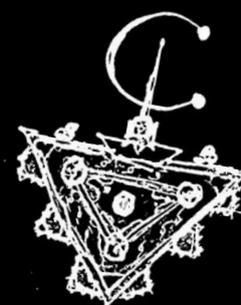
- Garantir la transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels aux futures générations ;
- Garantir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel.

Aussi, c'est avec ce souci de sauvegarde du patrimoine urbanistique et architectural que la Maison respectera une construction au style purement marocain et régional. Et c'est avec le même intérêt pour les traditions, que le mode de vie se fera selon les coutumes locales en privilégiant le travail de la terre, l'élevage d'animaux ainsi que les savoirs et savoir-faire artisanaux du terroir.

En plus de transmettre directement aux nouvelles générations, l'un des objectifs de l'association sera aussi d'appréhender diverses autres modalités de transmission de ces manières de faire et de vivre à la marocaine, à un public plus large, via un programme d'accueil et d'échange inter/national de bénévoles via le concept du woofing¹² ; ainsi que la création et l'alimentation d'outils d'information et de communication web « Médias » via un site référence et les réseaux sociaux.

→ **Droit culturel et préservation du patrimoine** : revivification et transmission des coutumes locales et des savoirs et savoirs-faires traditionnels + partage et échanges extérieurs ; urbanisme marocain.

► **Programmes** : « Architecture et paysagisme » ; « Nos traditions » ; « Woofing » « Chantier solidaire » ; « Médias ».



¹¹ Extrait du discours de S. M. Hassan II, 19/12/1979.

¹² Accueil de personnes bénévoles souhaitant travailler au sein de l'établissement en échange du gîte et du couvert.

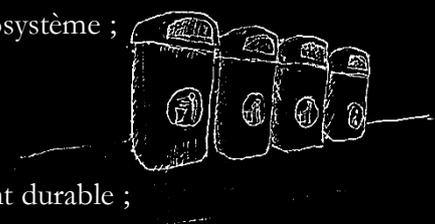
ÉCOLOGIE : sensibiliser à, développer et protéger l'environnement.

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »¹³

La crise écologique globale est l'une des plus importantes formes de crise civilisationnelle que connaît notre ère. Il est d'un commun accord que cette crise soit liée aux modes de vie des citoyens du monde et les scientifiques s'accordent aussi sur le niveau de gravité de la situation écologique et l'urgence de la nécessité de réduire et de modifier nos activités destructrices.

La vision de l'association aspire ainsi, à la préservation et la protection de l'environnement. Pour se faire, elle se donne les objectifs suivants :

- Garantir le droit de la nature ;
- Garantir la protection et la préservation de l'écosystème ;
- Développer et appliquer des opportunités de régénération de l'écosystème ;
- Permettre le reboisement de l'environnement ;
- Lutter contre le réchauffement climatique ;
- Transmettre le droit de la nature aux futures générations ;
- Permettre la sensibilisation à l'environnement et au développement durable ;
- Permettre la transmission d'un mode de vie écologique ;
- Permettre la destruction ou le recyclage des déchets.



Etant conscient de cela, l'association souhaite porter la problématique du développement durable et du respect de l'environnement dans ses fondations. En conséquence, pour se doter en énergie, la production électrique se fera essentiellement à partir de ressources renouvelables d'origine solaire avec l'implantation de panneaux énergétiques dans la structure des bâtisses.

L'association souhaite également équiper sa Maison d'un système de filtrage et de recyclage de l'eau de source, le Maroc – et en particulier la région Souss – se situant dans l'une des contrées les plus touchées par l'impact des changements climatiques, notamment en termes de ressources d'eau.

En outre, avec l'apparition et l'augmentation du plastique, depuis quelques décennies dans l'arrière-pays et l'absence de structure dédiées à la destruction et/ou au recyclage des déchets, le paysage et l'écosystème des milieux ruraux se voient pollués par la présence de plastique éparpillés dans la nature. De même, l'accès aux détergents et autres produits chimiques de lavage, a engendré la pollution et la détérioration des champs de culture par ces derniers. L'association souhaite ainsi lutter contre la dégradation de l'environnement à l'aide de divers programmes :

- l'éducation, l'information et la sensibilisation de la population locale aux dangers de la pollution et à l'importance de la préservation de l'environnement ;
- l'enseignement et la formation aux techniques du mode de vie zéro déchets ;
- la construction d'une laverie afin de stopper la propagation des produits chimiques dans la nature ;

¹³ Conseil Mondial de l'Environnement et de Développement, CMDE en 1987.

- la construction d'un espace déchetterie afin de concentrer les déchets sur une zone et les transférer aux structures les plus proches dédiées à cela.

Pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique et redonner vie à l'écosystème de la région, un programme « Espaces verts » sera mis en œuvre, consistant à végétaliser des espaces divers et variés de la localité. Dans la même idée, le programme plus spécifique « Une vie, un arbre » consistant en la plantation d'un arbre par nombre d'habitants du village, par mois.

Quant au quotidien, la philosophie de la Maison mettra l'accent un mode de vie écologique avec un apport maximisé en produits locaux ; la mise en œuvre d'astuces et de manières de vivre plus sainement et plus naturellement tels que la limitation et le recyclage des déchets ; l'autonomie alimentaire via la mise en place de zones de culture et des techniques écologiques de récolte, de transformation et de stockage des denrées et produits de consommation ou encore la fabrication artisanale de produits annexes. Ce mode de vie permettra également l'éducation et la sensibilisation aux notions de respect et de protection de l'environnement.

→ **Droit de la nature** : mode de vie écologique ; préservation de l'environnement ; reboisement.

► Programmes : « Maison écologique » ; « Espaces verts » ; « Une vie, un arbre » ; « Zéro déchets » ; « Laverie » ; « Sensibilisation et éducation à l'environnement » ; « Economie locale » ; « Déchetterie ».



Résumé

MISSION SOCIALE				
Thèmes	Visions	Missions	Objectifs	Actions
ORPHELIN	Tous les enfants doivent pouvoir jouir du meilleur environnement de vie possible.	Offrir un espace d'accueil et d'épanouissement aux enfants en situation difficile.	<ul style="list-style-type: none"> - Sortir des enfants de la rue et/ou d'autres situations difficiles ; - Garantir à ces enfants le droit à la protection avec la mise sous tutelle des enfants orphelins ou abandonnés ; - Garantir à ces enfants le droit à un logement décent et stable ; - Garantir à ces enfants le droit à l'alimentation ; - Permettre à ces enfants de bénéficier d'une alimentation nutritive et complète ; - Permettre à ces enfants de bénéficier d'un développement idéal et d'un épanouissement complet dans un environnement sain. 	Construction et gestion d'un orphelinat et d'une ferme pédagogique, « la Maison ».
PAUVRETE	Tous les individus doivent pouvoir jouir du minimum vital en matière de ressources alimentaires.	Offrir des ressources et une assistance aux plus démunis.	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre de personnes en situation de sous/malnutrition ; - Soutenir les personnes pauvres et les nécessiteux ; - Apporter les denrées essentielles aux personnes isolées (personnes âgées ; famille monoparentale ; personne/famille en difficultés). 	Création et gestion d'un « comptoir alimentaire » : culture de terrains potagers et achats de produits annexes.
ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Toute personne dans le besoin doit pouvoir avoir accès à un travail stable ; - Développement économique croissant et prospère du pays. 	Promouvoir l'économie locale et créer des emplois.	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir le droit au travail ; - Garantir un emploi stable à des personnes sans emploi ; - Assister et encourager la création d'entreprise ; - Aider financièrement les entrepreneurs via des microcrédits ; - Permettre l'épanouissement et l'indépendance économique des femmes ; - Être une source et un relais d'informations pour ces entreprises ; - Promouvoir l'économie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Apport local en matériaux et pour toute main d'œuvre salariale : « Economie solidaire » ; - Mise en place d'un système de « Microcrédit » ; - Création de postes à pourvoir dans la gestion du quotidien de la Maison : « Emploi » ; - Création et gestion d'une plateforme relais de commercialisation des produits des artisans locaux via la « Galerie » ; - Création d'un « Répertoire », papier et numérique, des entreprises locales afin de répertorier tous les commerces des alentours et créer un réseau professionnel référent.

SANTÉ	Tous les individus doivent pouvoir jouir du meilleur état de santé possible.	Offrir un accès à la santé et aux soins médicaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir aux enfants le droit à la santé ; - Permettre aux enfants un développement optimal ; - Réduire le taux de maladies de morbidité et de mortalité ; - Permettre un accès équitable aux services de santé ; - Permettre aux personnes pauvres et vulnérables l'accès à la santé ; - Promouvoir l'information et l'éducation à la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une armoire à pharmacie ; Formation du personnel de la Maison aux gestes de premiers secours ; - Mise en place d'une « Solidarité médicale » avec l'accès aux soins et le « suivi médical » des enfants et des nécessiteux.
EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les individus doivent pouvoir avoir accès à l'éducation, la formation et à l'information ; - Tous les enfants devraient pouvoir être scolarisés dans de bonnes conditions. 	Offrir un accès à l'éducation et à la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir le droit à l'éducation et la formation pour tous ; - Garantir la scolarité des enfants ; - Permettre aux enfants un développement psycho-socio-intellectuel complet ; - Donner la chance d'un meilleur avenir aux enfants ; - Être un espace d'accueil et de formation aux stagiaires de différents secteurs ; - Donner et faciliter l'accès à l'information pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès et accompagnement à la scolarité des enfants de la Maison ; - Accès à l'information et au savoir avec la création et la gestion d'une « Bibliothèque » ; - « Apprendre un métier » avec la mise en place de formations aux métiers agricoles, fermiers et artisans. - Mise en place d'un espace de d'échange solidaire avec les étudiants via la gestion d'un « Chantier solidaire » d'application de leurs savoirs et savoir-faire.
PATRIMOINE	Sauvegarde, préservation et transmission du patrimoine culturel marocain.	Revivifier et préserver le patrimoine culturel.	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la transmission des savoirs et des savoir-faire traditionnels aux futures générations ; - Garantir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revivification et transmission des coutumes locales et des savoirs et savoir-faire avec un mode de vie traditionnel : « Nos traditions » ; - Création et gestion d'une plateforme « Woofing » d'accueil et d'échanges inter/national ; - Création et alimentation d'outils d'information et de communication web « Médias » ; - Constructions au style purement marocain : « Architecture et paysagisme ».
ECOLOGIE	Préservation et protection de l'environnement	Sensibiliser et protéger l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir le droit de la nature ; - Garantir la protection et la préservation de l'écosystème ; - Développer et appliquer des opportunités de régénération de l'écosystème ; - Permettre le reboisement de l'environnement ; - Lutter contre le réchauffement climatique ; - Transmettre le droit de la nature aux futures générations ; - Permettre la sensibilisation à l'environnement et au développement durable ; - Permettre la transmission d'un mode de vie écologique ; - Permettre la destruction ou le recyclage des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Constructions et mode de vie éco-responsable de la « Maison écologique » ; - Apports locaux « Economie locale » ; - Mise en place d'un programme de plantation « Une vie, un arbre » ; - Création d'« Espaces vert » ; - L'information, la « Sensibilisation et l'éducation » de la population locale aux dangers de la pollution et à l'importance de la préservation de l'environnement ; - L'enseignement et la formation aux techniques du mode de vie « Zéro déchets » ; - Construction d'une laverie ; - La construction d'un espace « Déchetterie » afin de concentrer les déchets sur une zone et les transférer aux structures les plus proches dédiées à cela.

P.3 | PLAN OPERATIONNEL ET PREVISIONS FINANCIERES

Cette partie fait le point rapide sur les opérations générales à mettre en œuvre pour la réalisation du projet ainsi que sur l'établissement des prévisions budgétaires.

Chronogramme sur dix ans

ANNEE 2023 : CONCEPTION											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Démarches administratives et conceptions des plans											
Mise en ligne du site web		Recherches de subventions/partenaires									
						Mise en place programme « Médias »			Recrutement main d'œuvre		
ANNEE 2024 : CONSTRUCTION GROS ŒUVRES											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Viabilité des terrains			Ouvrage d'infrastructure				Construction de bâtiments				
Achats des premiers matériaux							Installations techniques				
Publication du site web			Recrutement main d'œuvre								
Mise en place programmes « Chantier solidaire » ; « Répertoire »									Mise en place programme « Bibliothèque »		
ANNEE 2025 : CONSTRUCTION SECOND ŒUVRES											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Construction de bâtiments								Construction de la laverie			
Achat équipements et mobiliers									Achat équipements et mobiliers		
Recrutement main d'œuvre								Recrutement directeur		Recrutement agent d'entretien/agent de gardiennage	
						Mise en place programme « Laverie »			Mise en place programme « Zéro déchets »		

ANNEE 2026 : MISE EN PLACE DE L'AGRICULTURE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Achat pépinière		Semis agricole						Semis agricole			
Recrutement agent agricole								Recrutement chargé de communication			
		Mise en place programme « Woofing »				Mise en place programme « Espaces vert »					

ANNEE 2027 : MISE EN PLACE DE LA FERME

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Achat animaux									
Recrutement agent élevage		Semis agricole						Semis agricole			
						Mise en place programme « Comptoir alimentaire »		Recrutement éducateurs / animateur			
Démarches administratives pour les orphelins											

ANNEE 2028 : STRUCTURATION

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Achat animaux							Achat animaux		
Recrutement agent cuisiner		Semis agricole						Semis agricole			
Mise en place programmes : « Suivi médical » ; Accompagnement à la scolarité ; « Sensibilisation et éducation à l'environnement » ; « No traditions »											
Accueil des enfants											

ANNEE 2029 : CONSOLIDATION

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
									Achat équipements et mobiliers ateliers		
		Semis agricole						Semis agricole		Achat animaux	
								Mise en place programme « Apprendre un métier »			
Accueil des enfants											

ANNEE 2030 : DEVELOPPEMENT

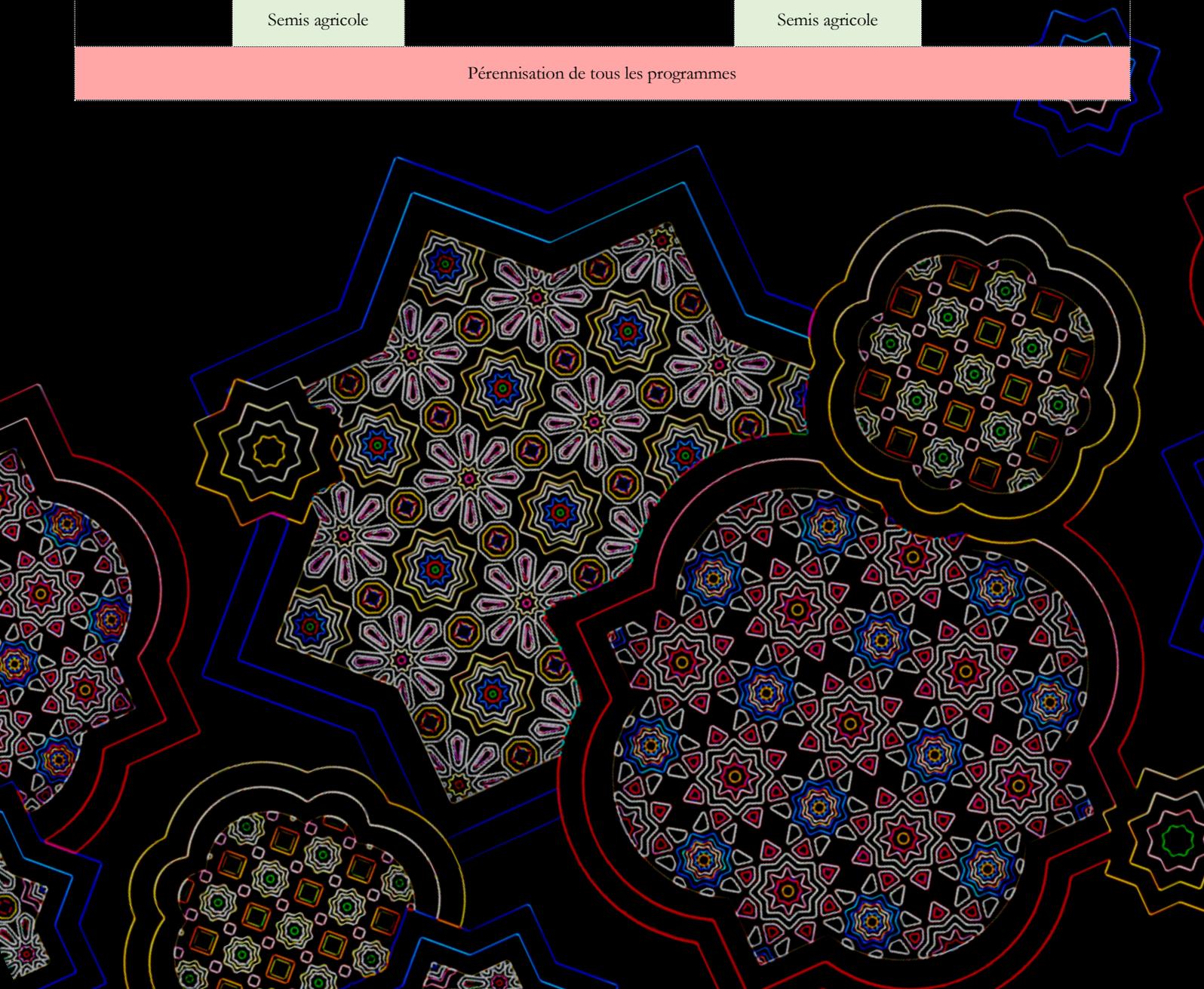
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
		Semis agricole						Semis agricole				
Mise en place programmes « Répertoire » ; « Galerie »					Mise en place programme « Solidarité médicale »					Mise en place programme « Microcrédit »		

ANNEE 2031 : DEVELOPPEMENT

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Semis agricole						Semis agricole			
					Construction de la Déchetterie			Mise en place programme « Déchèterie »			

ANNEE 2032 : PERENNISATION

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Semis agricole						Semis agricole			
Pérennisation de tous les programmes											



Prévisions financières

Ci-après figure le tableau global (regroupant les sept objectifs de l'association) du budget prévisionnel, étalé sur une période de dix années.

PLAN FINANCIER										
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
DEPENSES										
COÛT D'INVESTISSEMENT	2 596 476 €	1 996 501 €	1 655 611 €	1 497 741 €	2 773 511 €	2 865 311 €	3 441 496 €	3 805 591 €	3 955 391 €	3 968 891 €
PRESTATAIRES	8 100 €	4 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS	215 700 €	134 400 €	70 400 €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 €	- €
INSTALLATIONS TECHNIQUES	35 000 €	35 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
EQUIPEMENTS ET MOBILIERS	58 700 €	- €	31 800 €	2 000 €	- €	- €	24 900 €	- €	- €	- €
ANIMAUX	40 900 €	- €	- €	- €	35 700 €	700 €	- €	- €	- €	4 500 €
PLANTATIONS	7 820 €	- €	720 €	- €	1 550 €	- €	- €	- €	- €	- €
COÛT DE FONCTIONNEMENT	2 230 256 €	23 101 €	62 691 €	142 191 €	236 261 €	285 611 €	316 596 €	380 591 €	390 391 €	392 391 €
PRESTATAIRES	281 880 €	- €	3 300 €	8 700 €	17 600 €	26 200 €	34 240 €	34 240 €	53 000 €	52 300 €
SALAIRES PERSONNEL	554 350 €	- €	16 500 €	63 050 €	71 800 €	80 600 €	80 600 €	80 600 €	80 600 €	80 600 €
ADMINISTRATION	193 615 €	140 €	18 525 €	18 525 €	18 525 €	20 775 €	23 025 €	24 525 €	25 525 €	25 525 €
FACTURATION	206 076 €	292 €	976 €	25 436 €	26 456 €	26 656 €	26 656 €	26 656 €	29 976 €	29 976 €
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	994 335 €	- €	300 €	17 580 €	93 280 €	123 340 €	152 075 €	192 490 €	201 990 €	203 990 €
RECETTES	2 261 210 €	73 300 €	83 800 €	145 460 €	214 850 €	258 320 €	287 820 €	360 020 €	416 820 €	416 820 €
REVENUS	1 123 100 €	52 000 €	52 000 €	87 000 €	99 500 €	119 600 €	129 600 €	172 600 €	203 400 €	203 400 €
FINANCEMENTS PUBLICS	420 000 €	- €	- €	50 000 €	50 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	70 000 €	70 000 €
FONDS SOLIDAIRES	290 000 €	- €	- €	- €	30 000 €	40 000 €	50 000 €	60 000 €	60 000 €	40 000 €
CROWDFUNDING	100 000 €	- €	50 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
DON MANUEL	19 000 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
PARRAINAGE	248 000 €	- €	- €	- €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	44 000 €	84 000 €	84 000 €
COTISATION	35 000 €	- €	- €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
FONDS PROPRES	8 100 €	- €	- €	- €	500 €	600 €	600 €	1 600 €	2 400 €	2 400 €
EMPRUNTS	3 000 €	3 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 188 110 €	21 300 €	31 800 €	58 460 €	115 350 €	138 720 €	158 220 €	187 420 €	213 420 €	213 420 €
RETOURS SUR INVESTISSEMENTS	476 050 €	- €	- €	5 700 €	21 550 €	42 300 €	45 300 €	64 800 €	82 800 €	106 800 €
MISE A DISPOSITION GRATUITE	162 000 €	- €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €
PRESTATIONS	127 500 €	- €	6 600 €	16 800 €	16 800 €	16 800 €	16 800 €	17 700 €	18 000 €	18 000 €
PERSONNEL BENEVOLE	68 300 €	- €	3 300 €	2 100 €	6 400 €	10 700 €	10 700 €	12 200 €	10 700 €	10 700 €
MATIERES ET FOURNITURES DE RECUPERATION	304 250 €	- €	- €	- €	31 850 €	47 920 €	47 920 €	56 720 €	59 920 €	59 920 €

Remerciements

Les illustrations de ce document ont été réalisées par l'artiste maroco-canadien Mr. Youssef BERRADA envers qui sont adressés nos chaleureux remerciements.

La traduction en arabe de la brochure d'informations a été réalisée par le docteur libanais Mr. Mohyedine HAJJAR que nous remercions généreusement.

La relecture de la traduction anglaise de la brochure d'informations a été réalisée par le marocain Mr. 'Abd el Nasser que nous remercions cordialement.

Nous tenons vivement à remercier toute personne qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, ont contribués et/ou contribueront, à ce projet.

